

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 AVRIL 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Madame ARBORE, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Madame SONNERY à Monsieur GUEUR
Madame KREUTER CHADENAS à Madame FALCON
Madame BOULIN-BARDET à Monsieur de BOISSIEU

Le quorum est atteint.

Monsieur BROYER est désigné secrétaire de séance.

2026.03.29

CONSEILS DE CRÈCHE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Le règlement intérieur du multi accueil l'Arc-en-ciel institue un conseil de crèche. C'est un organe consultatif et un lieu d'expression concernant la vie quotidienne de la structure, les projets, les travaux d'aménagement et tout autre sujet lié au fonctionnement.

Il se compose de :

- 3 représentants parents (désignés par arrêté municipal du Maire)
- 3 représentants du Conseil Municipal (dont la Maire-Adjointe en charge de la Petite Enfance)
- 3 représentants du personnel (dont le personnel de direction)

Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20260408-DEL_2026_03_29-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026 1

avec un nombre égal de suppléants. Il se réunit au minimum deux fois par an.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

✚ DE DÉSIGNER en qualité de représentant du Conseil Municipal auprès du Conseil de crèche :

Représentants (3)	Suppléants (3)
Sylvie SONNERY Marie-Christine SEYTIER Bénédicta ELEGBEDE	Zarife SPAHIU Liliane FALCON Aurélie PETIT

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 10 AVR. 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Philippe BROYER
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
061-210100046-20260408-DEL_2026_03_29-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026₂